

Équipier de Première Intervention (EPI)

Intervenir rapidement sur un début d'incendie en mobilisant les moyens de secours appropriés et en coordonnant l'évacuation afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des personnes.



Ref : PST03

 **Durée**
1 jour (7h)

 **Prix HT**
160 € par stagiaire
640 € par groupe

 **Niveau**
Débutant ou recyclage

 **Participants**
Min 3 pers / groupe
Max 10 pers / groupe

 **Format**
Présentiel

Attestation

Délivrance d'une attestation de compétences à l'issue de la formation

Une actualisation annuelle des compétences est vivement recommandée.

Objectifs Pédagogiques

- ✓ Identifier les risques de départ de feu et les causes d'incendie au sein de l'entreprise.
- ✓ Donner l'alerte de manière efficace auprès des services de secours extérieurs.
- ✓ Utiliser les moyens d'extinction (extincteurs, RIA) adaptés à chaque classe de feu.
- ✓ Maîtriser les procédures d'évacuation pour mettre en sécurité les personnes présentes.

Contenu de la formation

Comprendre le phénomène du feu (triangle du feu, modes de propagation, classes de feux).

Identifier le matériel d'extinction (extincteurs eau, CO2, poudre) et leurs agents extincteurs.

Maîtriser l'organisation de l'évacuation en définissant le rôle des guides et serre-files.

Reconnaître les installations de sécurité (portes coupe-feu, balisage, désenfumage, plans).

Appliquer les techniques d'extinction lors d'exercices pratiques sur feux réels (simulateur de flammes).

Réagir face à des scénarios spécifiques (feux électriques, poubelles, gaz).

Public ciblé

Toute personne susceptible d'intervenir sur un départ de feu et d'utiliser un moyen d'extinction approprié.

Prérequis

Aucun

Méthode pédagogique


Formation-action immersive : apports théoriques, études de cas pratiques, jeux de rôles, projections de vidéos et de ressources numériques et simulation de mises en situation pouvant exister.

Évaluation des compétences

Évaluation formative continue tout au long de la session par le formateur. Un questionnaire final permet de valider l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Cette formation répond aux obligations de l'employeur prévues aux articles R4227-28 et suivants du Code du travail, ainsi qu'au référentiel APSAD R6.

 Accessible à toutes personnes en situation de handicap.
Notre référent :
Fabien CUGNET - contact-handi@evolya-formation.fr

 **Inscription : 07 69 43 87 69 - www.evolya-formation.fr**

- Entreprises : 24h minimum avant la formation.
- Particuliers : 14 jours minimum après signature du contrat.